

CMS Monaco

Banque & Finance



Who's Who Legal Banking

»» *Olivier Marquet with CMS 'has a very large body of knowledge, which allows him to be very efficient on different matters.' One client effuses that 'thanks to his strong experience and efficiency, we always have a good chance to win.'*

Legal 500 : Commercial, Corporate and M&A (Monaco)

»» *The one and only full-service law firm in Monaco with an international network. There is no alternative to CMS in the jurisdiction.*

Chambers & Partners : Corporate, Commercial, Dispute Resolution (Monaco)

»» *One client enthuses: 'They are the best lawyers we have had,' particularly highlighting that 'we never found a gap in their knowledge and they are extremely good negotiators.'*

Notre équipe

Banque & Finance

Depuis plus de quinze ans, notre cabinet accompagne la majorité des banques et institutions financières monégasques et étrangères opérant ou souhaitant opérer à Monaco. Nous sommes devenus le cabinet monégasque de référence dans ce secteur.

Au fil des différents dossiers sur lesquels nous sommes intervenus, nous avons développé une connaissance approfondie des besoins spécifiques des acteurs du marché, et nous proposons d'accompagner nos clients dans le cadre d'une offre de services complète et innovante.

Une offre pour l'intégralité de vos besoins en droit bancaire et financier

Notre offre a vocation à satisfaire tous les besoins juridiques et judiciaires de nos clients, et concerne aussi bien leurs problématiques juridiques, fiscales, pénales, réglementaires, de conformité ou disciplinaires que leurs activités de financement, transactionnelles et d'investissements pour compte propre. Nous travaillons aussi à la défense de leurs intérêts dans le cadre de contentieux divers ou pour le recouvrement de leurs créances et l'exécution de leurs garanties, notamment immobilières.

Une équipe d'experts

Notre équipe de droit bancaire et financier est composée de spécialistes en droit monégasque, expérimentés à Monaco, au Luxembourg ou en France, et disposant d'un haut niveau de technicité, sensibilisés aux problématiques auxquelles nos clients sont confrontés impactant leur industrie, aussi bien à Monaco qu'à l'étranger. Certains d'entre eux disposent d'une expérience auprès des régulateurs. Nous avons une parfaite compréhension des enjeux locaux, une expérience ancienne sur la place, et des connaissances spécifiques du marché. Notre objectif est d'anticiper les problématiques et de proposer à nos clients des solutions sur mesure, efficaces et novatrices.

Un service juridique « 360° » – un « One Stop Shop »

Nous mettons à votre disposition l'expertise combinée de nos équipes, afin de vous offrir un service à la mesure de la variété de vos besoins. Nous travaillons habituellement avec notre équipe de droit social pour les besoins propres des établissements en la matière, mais aussi, par exemple, avec nos équipes fiscale et clientèle privée, pour accompagner nos clients dans les relations qu'ils tissent avec leur propre clientèle.

Un réseau global à votre service

Depuis le mois d'avril 2017, notre cabinet a rejoint le réseau global CMS composé de plus de 75 bureaux dans 43 pays en Europe, Asie, Amérique Centrale, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient. Grâce au réseau CMS, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients sur tous types de dossiers nécessitant une expertise internationale, tout en assurant un niveau de service et de réactivité constant.

Votre point de contact



Olivier Marquet

Avocat Associé | Managing Partner

T +377 97 98 42 24

M +33 6 43 91 27 76

F +377 97 98 42 25

E olivier.marquet@cms-pcm.com



Comment pouvons-nous vous aider ?

Composée d'une trentaine de banques et d'une cinquantaine de sociétés de gestion concentrées sur un peu plus de 2km², la place bancaire et financière monégasque jouit d'une excellente renommée. Les particularismes de la place se retrouvent nécessairement au niveau de son architecture normative.

Le droit bancaire et financier monégasque est un droit composite dont les sources naissent non seulement des mains du législateur monégasque, mais également de celles de ses homologues français et européens. Les nombreuses conventions liant Monaco à la France et à l'Union Européenne entraînent l'application sur le territoire de la Principauté d'un corpus juridique en constante évolution et d'une complexité croissante.

Forts d'une expertise de plus de quinze ans en la matière, nous accompagnons les acteurs de la place dans un environnement juridique marqué par une importante inflation et complexification réglementaire, et une forte pression des régulateurs et des juridictions.

Notre équipe Banque & Finance intervient aussi bien en conseil qu'en contentieux, et couvre l'intégralité des besoins des acteurs du secteur, à savoir :

Réglementaire
et Conformité

Documentation
juridique
et contractuelle

Transactionnel
et financement

Collaterals
et dérivés

Contentieux
bancaire, financier,
disciplinaire
et pénal

Fraude
et investigations

Fonds

Assurance

Notre expérience récente

Nous avons sélectionné ci-dessous quelques opérations sur lesquelles nous sommes récemment intervenus.

Conformité

- Nous avons représenté deux établissements de crédit devant la CERC (Commission d'Examen des Rapports de Contrôle) à la suite d'une notification de griefs.
- Nous avons assisté une banque dans le cadre d'un projet d'externalisation du groupe pour ses formalités à l'égard de la CCIN et ses obligations à l'égard de la clientèle en matière de données personnelles.
- Nous avons été sollicités pour émettre des avis juridiques concernant l'application de la législation LAB, sur divers sujets tels que la notion de PEP, les transactions atypiques, la conformité fiscale ou encore l'échange de données intra-groupe.

Réglementaire

- Nous avons conseillé un établissement bancaire concernant ses obligations réglementaires en matière de versement de rémunérations variables, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne n°2019/878 du 20 mai 2019 (dite « CRD V »).
- Nous avons assisté deux banques pour l'externalisation de certaines de leurs activités, notamment au visa de leurs obligations en qualité d'Opérateurs d'importance vitale, du secret bancaire et de la protection des données personnelles.
- Nous avons conseillé un établissement de crédit français souhaitant étendre ses activités à Monaco quant au cadre réglementaire applicable pour son installation au visa, notamment, des exigences d'agrément, du monopole bancaire monégasque et des diverses problématiques cross-border.



Contentieux Bancaire et Financier

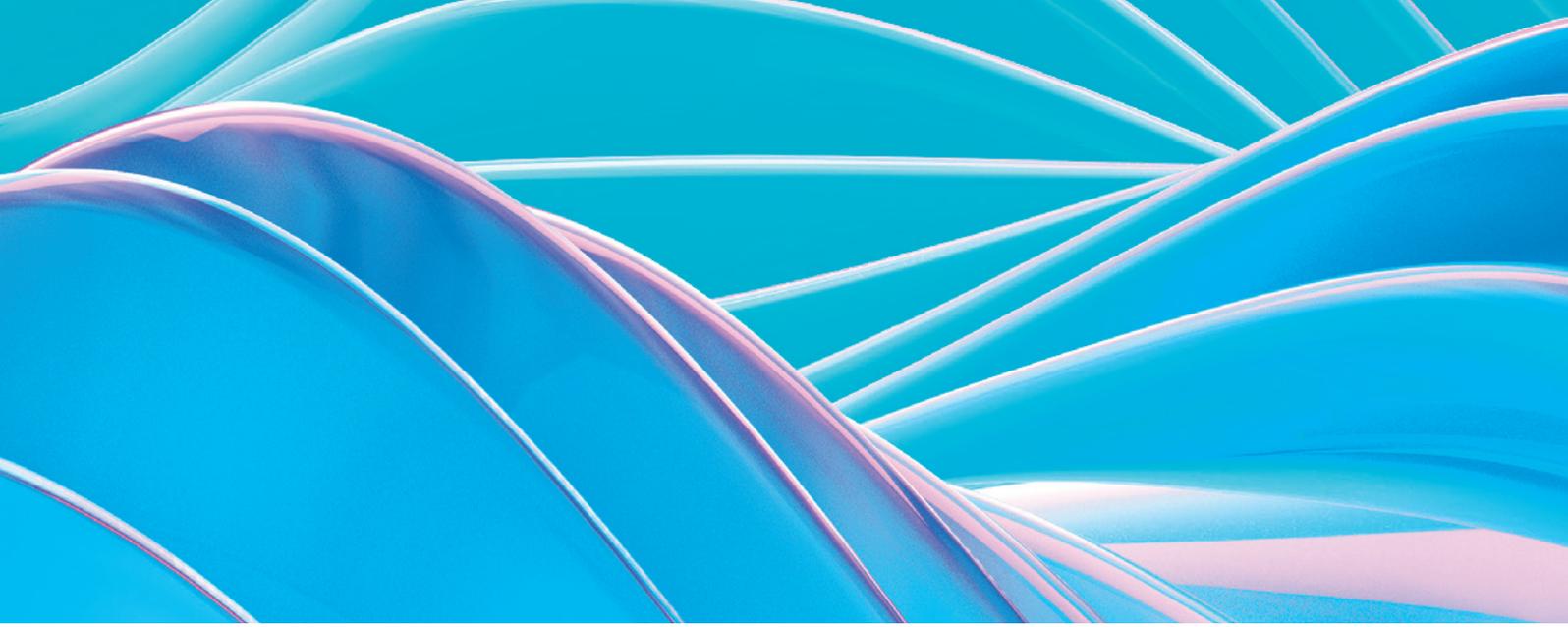
- Nous représentons une banque dans une procédure civile initiée par l'un de ses clients visant à la voir condamner à exécuter une opération bancaire d'un montant avoisinant les USD 275m, en dépit de sanctions prises par l'OFAC (administration américaine).
- Nous avons obtenu un arrêt de la Cour d'appel de Monaco rejetant une demande indemnitaire d'un montant en principal de USD 22m formée par un client contre sa banque, au titre de pertes relatives à des investissements dans des produits structurés.
- Nous assistons une banque pour le recouvrement de sa créance d'un montant en principal de EUR 25m à l'encontre de débiteurs à Monaco, en France et dans d'autres pays de l'Union Européenne.

Fraude/ Commissions Rogatoires Internationales

- Nous avons représenté les dirigeants d'un établissement de crédit inculpés au titre d'une infraction de blanchiment et obtenu un non-lieu.
- Nous représentons un groupe bancaire et leurs dirigeants visés par une commission rogatoire internationale au titre notamment d'une infraction de blanchiment.
- Nous assistons plusieurs établissements de la place dans le cadre de fraudes internes et/ou externes à dimension internationale tant sur les aspects pénaux que sur les aspects civils vis-à-vis de la clientèle.

Transactionnel et Financement

- Nous avons assisté une société monégasque dans le cadre de la première émission de jetons et de levées de fonds en cryptomonnaies en Principauté de Monaco.
- Nous avons assisté une société monégasque dans le cadre de la mise en place d'un fonds d'investissement luxembourgeois, dont l'objet est d'investir dans des projets en Europe.
- Nous assistons régulièrement les banques dans le cadre de financements bilatéraux ou de prêts syndiqués (financements immobiliers/prise de participation/restructuration de groupes/refinancements).



Assurance

- Nous assistons une compagnie d'assurance établie en Irlande et opérant en France en libre prestation de services dans le cadre de la préparation du dossier de soumission auprès de la Direction de l'Expansion Economique à l'effet d'obtenir un agrément pour la prestation d'activités d'assurance dans le secteur médical à Monaco.
- Nous avons conduit une mission de lobbying auprès de la Chambre Monégasque des assurances et du Gouvernement pour obtenir un éclairage sur l'application de certaines dispositions de la directive IDD (Insurance Distribution Directive) auprès des assureurs étrangers exerçant une activité à Monaco.
- Nous assistons diverses compagnies d'assurance étrangères dans le cadre de l'extension de leur offre au marché monégasque -notamment pour leur produit d'assurance vie- et adaptons régulièrement la documentation desdits produits à la loi monégasque tout en rédigeant la notice d'information fiscale monégasque y relative.

Documentation

- Nous revoyons régulièrement des modèles de contrats, garanties, conditions générales et plus généralement, tout ou partie du set contractuel client pour plusieurs établissements bancaires et financiers de la place au visa des exigences propres à la législation monégasque.

Collaterals & Dérivés

- Nous avons émis une legal opinion cross-juridiction concernant l'éligibilité de garanties de droit français, monégasque et luxembourgeois au régime de techniques d'atténuation du risque pour le calcul des fonds propres d'un établissement bancaire de la place.

Notre cabinet à Monaco

Notre cabinet a été fondé en 2009 à Monaco par Christine Pasquier Ciulla, Olivier Marquet et Sophie Marquet.

Nous avons rejoint le réseau CMS en avril 2017 avant d'accueillir trois nouveaux associés : Stephan Pastor en 2018, puis Raphaëlle Svava et Géraldine Gazo en 2019.

Nous mettons à la disposition de nos clients des équipes multilingues structurées autour de sept pôles d'expertise, dédié chacun à une spécialité juridique ou sectorielle.

Notre cabinet regroupe désormais plus de 40 professionnels du droit qui accompagnent une large clientèle composée de personnes physiques et morales établies à Monaco ou à l'étranger.



Reconnaissance du marché

Notre cabinet est régulièrement cité parmi les meilleurs cabinets d'avocats de Monaco par les classements internationaux de référence :



Spotlight
Chambers & Partners
General Business Law
(Monaco)



Tier 1
Legal500
Commercial,
Corporate and M&A
(Monaco)



Band 1
Chambers & Partners
High Net Worth
(Monaco)



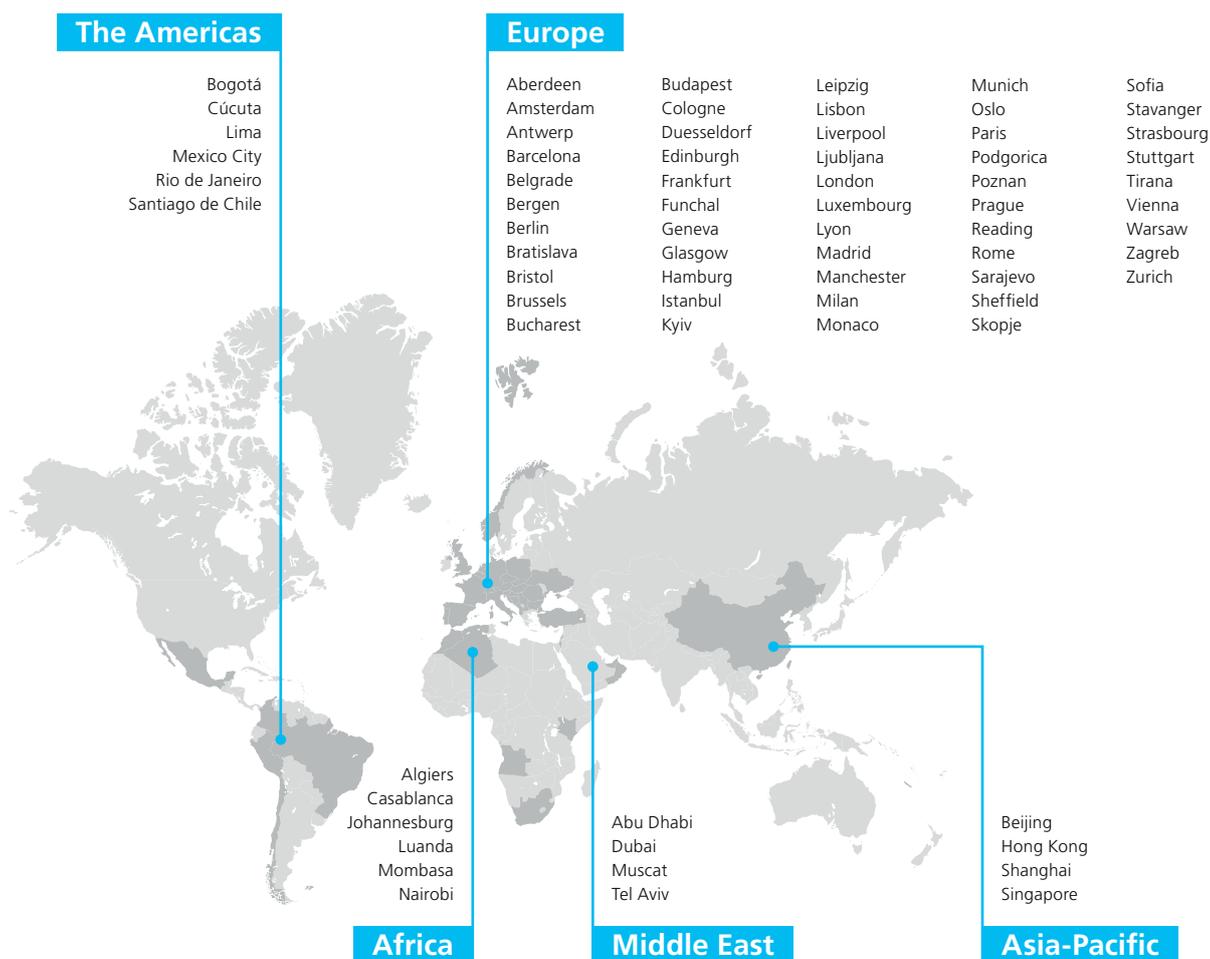
Tier 1
Legal500
Private Clients
(Monaco)

Le réseau global CMS

Le réseau CMS est présent dans 43 pays autour du Globe. Plus que 8000 employés, dont 5000 collaborateurs et 1200 associés assurent chaque jour le service de plus haut niveau à leurs clients de toutes les nationalités.

Nous conseillons les plus grands groupes mondiaux, les entreprises de chaque taille et les personnes morales.

Notre présence mondiale



Contact

CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor Svava & Gazo
Villa des Cigognes
17 rue Louis Aureglia
BP 450
98012 Monaco Cedex
Monaco

T +377 97 98 42 24

F +377 97 98 42 25

Avocats Associés inscrits à l'Ordre des Avocats-Défenseurs et Avocats de la Principauté de Monaco/Partners and lawyers registered with the Legal Bar of the Principality of Monaco : Christine Pasquier Ciulla | Olivier Marquet | Sophie Marquet | Stephan Pastor | Raphaëlle Svava | Géraldine Gazo

Les Avocats Associés constituent un cabinet d'avocats monégasque affilié à un Groupement Européen d'Intérêt Economique, CMS Legal Services EEIG, qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants, et qui n'assure aucun service auprès de la clientèle. /The Partners and lawyers form a Monegasque law firm, member of CMS Legal Services EEIG, a European Economic Interest Grouping that coordinates an organisation of independent law firms and that provides no client services.

The information held in this publication is for general purposes and guidance only and does not purport to constitute legal or professional advice. It was prepared in co-operation with local attorneys.

CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG) is a European Economic Interest Grouping that coordinates an organisation of independent law firms. CMS EEIG provides no client services. Such services are solely provided by CMS EEIG's member firms in their respective jurisdictions. CMS EEIG and each of its member firms are separate and legally distinct entities, and no such entity has any authority to bind any other. CMS EEIG and each member firm are liable only for their own acts or omissions and not those of each other. The brand name "CMS" and the term "firm" are used to refer to some or all of the member firms or their offices; details can be found under "legal information" in the footer of cms.law.

CMS locations:

Aberdeen, Abu Dhabi, Algiers, Amsterdam, Antwerp, Barcelona, Beijing, Belgrade, Bergen, Berlin, Bogotá, Bratislava, Bristol, Brussels, Bucharest, Budapest, Casablanca, Cologne, Cúcuta, Dubai, Duesseldorf, Edinburgh, Frankfurt, Funchal, Geneva, Glasgow, Hamburg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kyiv, Leipzig, Lima, Lisbon, Liverpool, Ljubljana, London, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mexico City, Milan, Mombasa, Monaco, Munich, Muscat, Nairobi, Oslo, Paris, Podgorica, Poznan, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Rome, Santiago de Chile, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Singapore, Skopje, Sofia, Stavanger, Strasbourg, Stuttgart, Tel Aviv, Tirana, Vienna, Warsaw, Zagreb and Zurich.

cms.law